

Nouvelle et terrorisée!

Par **Maddy**, le **03/12/2010** à **08:11**

Bonjour à tous, je m'appelle Maddy, j'ai 25 ans et me relance dans les études par le biais du CNEd tout en continuant mon métier de monitrice auto-école.

Je vous avoue être terrifiée à l'idée de la masse de travail qui m'attend, et compte sur vos conseils pour l'organisation à distance!

Je suis toute ouïe pour prendre contact avec d'autre étudiant travaillant par correspondance, alors n'hésitez surtout pas à me contacter!!


Bon courage à nous tous!

Maddy.

Par **Yann**, le **05/12/2010** à **18:08**

[img:3kn9a2dz]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Messages/0005a.gif[/img:3kn9a2dz]
et pas de panique! Si t'as besoin de conseils pose nous tes questions  Image not found or type unknown

Par **Maddy**, le **05/12/2010** à **19:52**

Merci, j'espère que ça ira, j'ai beaucoup d'enjeu et de pression autour de moi, je n'ai pas vraiment d'autres choix que de réussir (et ça me va bien sûr !!)  Image not found or type unknown Ce forum a l'air bien

sympathique et très ouvert, j'espère trouver du monde dans le même cas que moi!

Merci encore!!

Par **Camille**, le **06/12/2010** à **06:57**

Bonjour,

[quote="Maddy":1y8obydp]

tout en continuant mon métier de monitrice auto-école.

[/quote:1y8obydp]

Dans ce cas, je dirais, indépendamment de ce qui vous est imposé par vos études, de vous appuyer sur ce que vous connaissez déjà, donc tout ce qui touche, en droit, à la bagnole. A savoir - à tout seigneur tout honneur - le code de la route (le vrai, pas celui de Rousseau...) qui débouche automatiquement sur une bonne partie du code pénal/code de procédure pénale, du code civil/code de procédure civile (successions, etc...), du code des assurances,

du code de la consommation/code de commerce (achats/ventes) et quelques autres (CGCT, urbanisme, construction-habitation, bref, presque tous à part celui de la légion d'honneur et de la médaille militaire et celui des pensions des militaires en retraite ou en invalidité...). Rien qu'avec ça déjà, vous auriez du grain à moudre...

Par **Maddy**, le **06/12/2010** à **08:39**

:lol:

Et dire que j'entame ces études de droit pour penser à autre chose qu'à mon métier... Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **06/12/2010** à **11:25**

Re,

:D

Oui, mais il n'empêche que c'est votre meilleur atout, au départ. Désolé ! Image not found or type unknown

Par **Maddy**, le **06/12/2010** à **11:29**

Je m'avoue vaincue et ressort mon Lamotte de 2000 pages... (Code de la Route pour les professionnels du métier). En quel année intervient l'étude du Code de la Route? Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **06/12/2010** à **11:56**

;) Image not found or type unknown

Bienvenue à toi sur Juristudiant Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **06/12/2010** à **12:53**

[quote="Camille":29cbdyg7]Bonjour,

[quote="Maddy":29cbdyg7]

tout en continuant mon métier de monitrice auto-école.

[/quote:29cbdyg7]

Dans ce cas, je dirais, indépendamment de ce qui vous est imposé par vos études, de vous

appuyer sur ce que vous connaissez déjà, donc tout ce qui touche, en droit, à la bagnole. A savoir - à tout seigneur tout honneur - le code de la route (le vrai, pas celui de Rousseau...) qui débouche automatiquement sur une bonne partie du code pénal/code de procédure pénale, du code civil/code de procédure civile (successions, etc...), du code des assurances, du code de la consommation/code de commerce (achats/ventes) et quelques autres (CGCT, urbanisme, construction-habitation, bref, presque tous à part [b:29cbdyg7]celui de la légion d'honneur[/b:29cbdyg7] et de la médaille militaire et celui des pensions des militaires en retraite ou en invalidité...).

Rien qu'avec ça déjà, vous auriez du grain à moudre...[/quote:29cbdyg7]

:roll:


Oh, de nos jours, plus personnes n'est à l'abri d'une décoration 

Par **Camille**, le **06/12/2010** à **17:55**


Bonjour,

[quote="alex83":285rx83f]

:roll:

Oh, de nos jours, plus personnes n'est à l'abri d'une décoration  [//quote:285rx83f]

Oui, mais liée à l'automobile, c'est assez rare et que ça pose un problème de droit, encore

plus rare... 

Par **Maddy**, le **06/12/2010** à **19:23**

Tous les moniteurs auto école devraient recevoir une récompense pour ne pas étripper leurs élèves...

Par **alex83**, le **06/12/2010** à **20:10**

Ayant été élève il y a pas si longtemps que ça, je vous retourne -au nom de tous les élèves d'auto-école- le compliment et m'arrose par conséquent, le même droit à cette même récompense tant briguée...

Par **Maddy**, le **06/12/2010** à **23:27**

MDR merci beaucoup! Quoiqu'il en soit, me voilà lancé dans une folle aventure! J'en tremble déjà...

Par **Camille**, le **07/12/2010** à **13:36**

Bjr,

Ben, pourtant, ça ne devrait pas être un scoop, pour vous : l'important, c'est de bien passer la première (année), en embrayant progressivement (mais en n'oubliant pas de desserrer le frein à main...)

=))

Image not found or type unknown

Par **Maddy**, le **03/01/2011** à **12:31**

Pas mal pas mal... Sinon, vous savez quand la présentation du site redeviendra normale?
PARce que là...

Pour le reste, je cherche des gens dans le même cas de figure que moi (CNED CAVEJ) alors faites passer le mot!